

Avec 1 cambriolage toutes les 90 secondes la sécurité de vos locaux est la priorité n° 1

**On pense à tort que « ça n'arrive qu'aux autres »
Méfiez-vous !**

Les cambriolages sont de plus en plus fréquents et **les voleurs sont toujours plus organisés**. Face à cette menace, de nombreuses sociétés choisissent d'installer un système de sécurité. Mais comment bien choisir son matériel ? Quelles sont les solutions et surtout à quel prix ?



La vidéosurveillance

C'est sans doute le système le plus utilisé par les sociétés.

Elle **permet de dissuader** les voleurs, car c'est l'un des rares systèmes de surveillance visible de tous. Il informe que le site est protégé, ce qui repoussera les éventuels intrus. Beaucoup d'entre eux préparent leur intrusion et se verront freinés par la présence du dispositif.

Parallèlement à cela, vous pourrez utiliser les images auprès des assurances, pour justifier du préjudice. Bien qu'efficace, la vidéosurveillance ne repoussera pas les voleurs expérimentés.

Mais quel type de caméra choisir ?

Le choix est cornélien, d'autant qu'il existe une large gamme sur le marché.
Privilégiez celle qui répondra aux problématiques de votre activité.

- **La caméra avec fonction « infrarouge ».** Cette option permet de filmer les intrusions, en l'absence de lumière. Ce qui permet de garder un œil sur votre entreprise nuit et jour.
- **Les caméras sonores** sont également très efficaces. Elles enregistrent les conversations et permettent aux enquêteurs d'en savoir plus sur les voleurs.

- **Les caméras 360 °**, ou « motorisées » Cette technologie permet de surveiller vos locaux sous tous les angles ! Contrairement aux caméras traditionnelles, leur système rotatif élargit le champ de vision.
- **La mini caméra**, moins voyante, la mini-caméra s'avère redoutablement efficace. Les intrus ne la verront pas et relâcheront plus facilement leur attention. Un bon moyen de collecter des preuves, en toute discrétion.

Bon à savoir :

Il existe de nombreuses options complémentaires.

De plus en plus de systèmes sont connectés. Leurs enregistrements sont alors disponibles à distance, depuis votre mobile. Un bon moyen de garder un œil constant sur votre entreprise.

D'autres modèles sont spécialement conçus pour résister aux intempéries, une solution parfaite, si vous stockez des matières premières en extérieur.

Pour trouver la caméra idéale, nous vous conseillons de demander l'aide d'un professionnel.



Le contrôleur d'accès

Ce système est plébiscité par les sociétés de **10 salariés et plus**. Très complet, il permet de répondre aux 3 principaux besoins :

L'identification :

Identifiez chaque individu, grâce à un pass personnel.

La télésurveillance

Ce dispositif consiste à faire appel à une entreprise spécialisée pour surveiller vos locaux **24 h/24**.

Avec ou sans l'aide de caméras, **à chaque déclenchement d'alarme, un signal est transmis à l'opérateur**. Ce dernier vérifie les raisons du déclenchement de signal et prévient les autorités si l'infraction est avérée.

Si je devais vous conseiller un système, ce serait celui-là. Il regroupe les avantages d'autres systèmes et permet de déléguer la sécurité à des autorités compétentes. Partez l'esprit tranquille, vos locaux seront toujours bien gardés.



L'autorisation :

Déterminez si la personne détient ou non, l'accès à toutes les zones de la société.

La traçabilité :

Il est possible de relever les dates et heures de passage de chacun de vos employés.

Au-delà de l'aspect sécuritaire, il permet de contrôler le temps de travail et les absences de vos salariés.

Bon à savoir :

Les contrôles d'accès sont disponibles sous différentes formes :

- Cartes
- Badges
- Codes d'accès
- Contrôles biométriques



Cet outil est également très utile pour gérer le temps de travail de vos salariés et peut se coupler avec une solution de gestion RH.



L'alarme

En plus de se moderniser sans cesse, **les alarmes sont également de plus en plus faciles à utiliser**. Si vous disposez d'un smartphone, sachez qu'il est tout à fait possible de piloter une installation depuis une application, ou directement sur internet. Ainsi, vous pouvez observer en direct ce qu'il se passe dans vos locaux, et ce, quel que soit l'endroit où vous vous trouvez.



Très bien, mais combien ça coûte ?

La caméra :

Il vous faudra déboursier entre **100 € et 1000 €**.

Plus la caméra sera performante (infrarouge, Wi-Fi, 360 °...), plus son coût de revient sera élevé. Notons que l'investissement réalisé sera proportionnel au niveau de sécurité.

L'alarme :

Pour ce type de système, comptez entre **200 € et 2000 €**.

Un écart de prix, justifié par l'ajout de fonctionnalités (signalement par téléphone, contrôle à distance...). Tout comme la caméra, il est recommandé de ne pas négliger la qualité du matériel.

Télésurveillance :

Vous trouverez des offres allant de **15 à 1500 €/mois**, pour un package haut de gamme.

Le montant dépendra :

- Du matériel installé
- Du type d'alerte (mail, SMS, appel...)
- Du moyen d'intervention (les forces de l'ordre, un service privé...)



Contrôle d'accès :

Pour une serrure à code, comptez de **100 € à 900 €**.

L'installation d'une badgeuse est plus difficile à chiffrer. Il est nécessaire de connaître la configuration des locaux, ainsi que le type d'équipement choisi. Pour trouver une offre adaptée, nous vous conseillons de [comparer les devis de nos prestataires](#).

Le récap'

- **Le contrôle d'accès est très utile**, mais plutôt en interne et pour les sociétés comprenant un certain nombre d'employés.

Il délimite les zones d'accès et relève le temps de travail des salariés.
Cependant, il ne vous donnera pas d'information sur les voleurs.

- **La caméra dissuade, tandis que la télésurveillance alerte et transmet l'information aux autorités.** Dans les deux cas, les vidéos seront des preuves à faire valoir auprès des assurances.
- **L'alarme reste le moyen de dissuasion par excellence.**
- Le bruit émis fera fuir **95 % des cambrioleurs**. Pour une sécurité optimale, il sera toutefois nécessaire de coupler ce dispositif avec des caméras.



Monsieur Lecompte, Marc

J'ai acheté une alarme sans fil PowerMaxPro en décembre. Elle m'a été livrée rapidement et déjà paramétrée. J'ai eu besoin de conseils pour l'installer et j'ai toujours eu quelqu'un d'agréable et compétent au téléphone.



Vous souhaitez installer un système de sécurité ?
Grâce à Companeo, **comparez gratuitement jusqu'à 4 prestataires.**



Comparer les prestataires

